

Département du Bas-Rhin  
 Arrondissement  
 de Haguenau-Wissembourg  
 Nombre d'élus : 19  
 Elus : 19  
 En fonction : 19  
 Présents : 16

**Commune de MOMMENHEIM**  
**Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 19 mars 2024**

Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Joseph AMMANN - M. Jérôme BERTIN - M. Steve FUHRMANN  
 Mme Florence GUTH M. Jean-Luc GWISS Mme Aurélia HEINRICH - Mme Elisabeth JAECK  
 Mme Aniko JUNG-M. Alain KEITH - Mme Caroline KIEFFER-MARTZ- M. Jeannot KLEIN  
 Mme Anne-Sophie LEMMEL - M. Gérard MITTELHAEUSER - M. Eric MULLER  
 Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER -.

Absents excusés :

- Mme Agnès KAMMERER avec pouvoir à M. Eric MULLER
- Mme Sandra WILLMANN avec pouvoir à Mme Marie-Louise MUNCHENBACH-KELLER
- M. Alain BIETH avec pouvoir à M. Gérard MITTELHAEUSER

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

### 3 – ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2023.

Rapporteur : M. Jeannot KLEIN

Pour délibérer sur ce point de l'ordre du jour, le Conseil Municipal désigne M. Jeannot KLEIN, Adjoint au Maire, comme président de séance. Le Maire quitte la salle.

Monsieur KLEIN rappelle que la Commission des finances a examiné les comptes dans sa réunion du 12 mars 2024.

L'assemblée, après avoir pris connaissance du Compte Financier Unique du Budget Principal de l'exercice 2023, arrête comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2023					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 740 791,34	1 061 989,00	2 802 780,34
	Recettes réalisées (1)	B	512 430,34	1 287 245,62	1 799 675,96
	Restes à réaliser	C	500 000,00	0,00	500 000,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 578 121,32	1 449 001,67	4 027 122,99
	Dépenses réalisées (1)	E	1 663 149,23	798 463,50	2 461 612,73
	Restes à réaliser	F	868 942,13	0,00	868 942,13
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B - E	-1 150 718,89	488 782,12	-661 936,77
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	837 329,98	387 012,67	1 224 342,65

Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-313 388,91	875 794,79	562 405,88
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-368 942,13	0,00	-368 942,13
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G+H+I	-682 331,04	875 794,79	193 463,75

I. **Résultat de l'exercice 2023 :**

- ♦ Section de fonctionnement : + 488 782,12 €
- ♦ Section d'investissement : - 1 150 718,89 €
- ♦ Total cumulé : - 661 936,77 €

II. **Résultats antérieurs reportés :**

- ♦ Section d'Investissement : 837 329,98 €
- ♦ Section de fonctionnement : 387 012,67 €
- ♦ Total cumulé : 1 224 342,65 €

III. **Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement) 2023 :**

- ♦ Déficit d'investissement : 313 388,91 €.
- ♦ Excédent de fonctionnement : 875 794,79 €.
- ♦ EXCEDENT GLOBAL DES COMPTES : 562 405,88 €

A noter que :

- Les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 868 942,13 €.
- Les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 500 000,00 € (correspondant à la conclusion d'un emprunt bancaire de 300 000,00 € et de l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 200 000,00 €).

IV. **Résultats cumulés de l'exercice 2023 :**

- ♦ Déficit d'investissement : 682 331,04 €.
- ♦ Excédent de fonctionnement : 875 794,79 €.
- ♦ Total cumulé : 193 463,75 €

➤ **APPROUVE** le Compte Financier Unique de l'exercice 2023 présenté et arrêté comme ci-dessus.

- statuant sur l'affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement de l'exercice 2023,
- constatant que le Compte Financier Unique présente un excédent cumulé dans la section de fonctionnement d'un montant 875 794,79 € et d'un déficit d'un montant de 682 331,04 € dans la section d'investissement,

➤ **DECIDE** d'affecter à l'article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » du budget 2024 la somme de 682 331,04 €.

- **DECIDE** d'affecter à l'article 002 « Excédent de fonctionnement reporté » du budget 2024 la somme de 193 463,75 €.

*La délibération est approuvée à l'unanimité des votants.*

Pour extrait conforme

Le Président, Francis WOLF,  
maire.



Le (la) secrétaire de séance, M. Eric MULLER, 1<sup>er</sup> adjoint  
au maire

